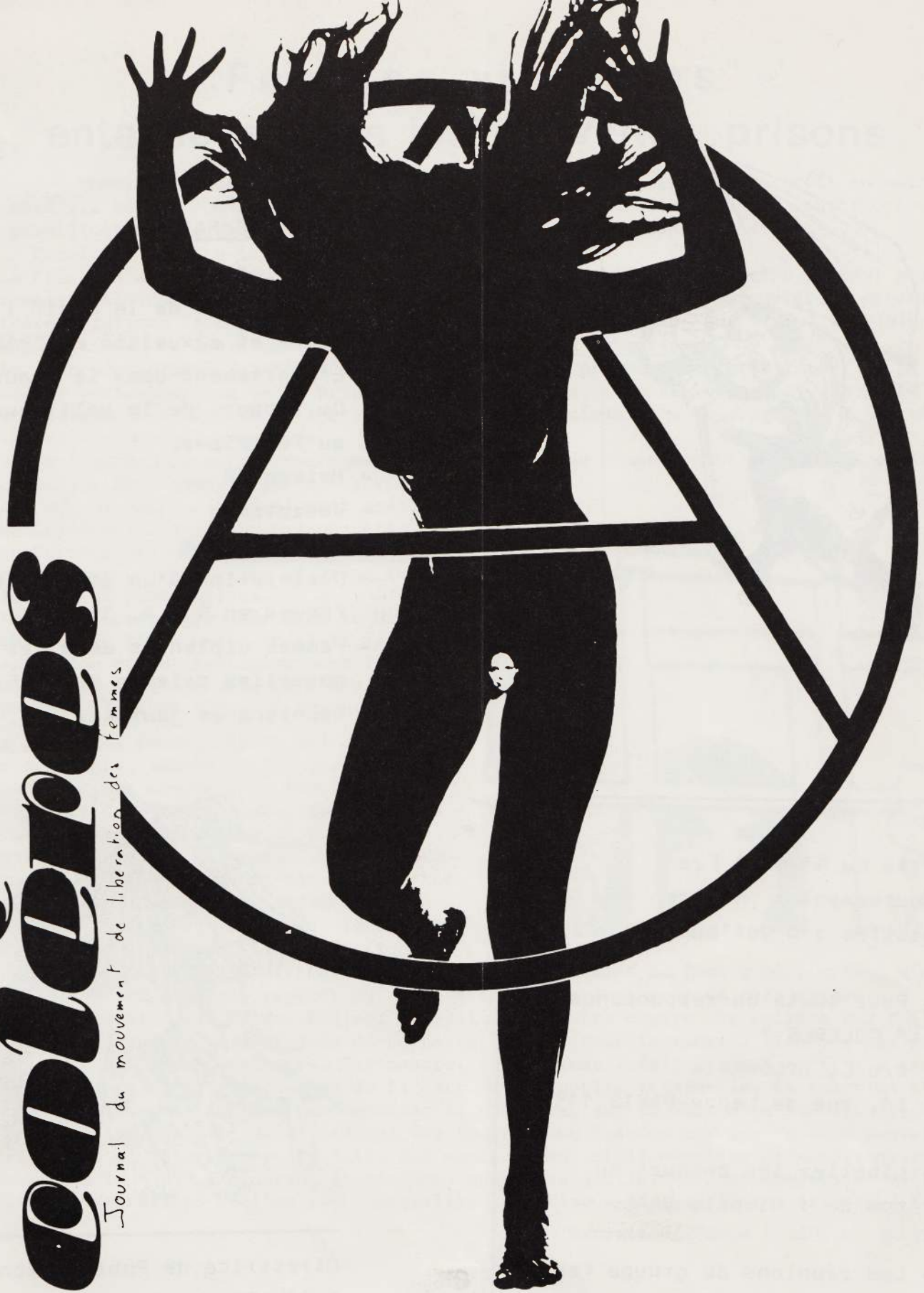


# colères

Journal du mouvement de libération des femmes



janvier 1980

N° 2

5 fr.



### SOMMAIRE :

- M.L.F. ?
- En r'venant de la manif !
- Femme et sexualité en Chine
- L'Avortement dans le Monde.
- Du rapport de la politique au féminisme.
- Maternité ...
- Vasectomie
- Agnès LUTMAN
- Déclaration d'un groupe de femmes en R.F.A. 1977.
- Femmes violentes dans les nouvelles prisons aux U.S.A.
- Réunions et journaux.

Prix du N° : 5 Frs  
Abonnement : 18 Frs  
Soutien : A vot'bon coeur !

- Pour toute correspondance :  
" COLERES "  
c/o E. GOLDMAN -  
51, rue de Lappe-PARIS 11°
- Libeller les chèques au nom de : Michèle GRAL.
- Les réunions du groupe Femmes libertaires Paris ont lieu tous les mardis à 18H30 au Cercle Garcia Lorca - 15, rue Gracieuse - PARIS 5° (Métro : Monge).



Directrice de Publication :  
F.GILLES.

IMPRIMERIE : Edit 71  
rue A.Métivier  
75 020 PARIS

# MLF ! ? ...

M L F ...

Question de nous empêcher de nous occuper nous mêmes de nos propres affaires, on était déjà servies avec les partis politiques, surtout avec le P.G. qui est, comme chacun sait, le Parti de la classe ouvrière.

Les femmes du groupe "psychanalyse et politique" ont fait mieux: elles ne sont pas le parti des femmes, elles SONT le mouvement de libération des femmes, en personne j'vous dis !

Elles ont en effet déposé le 18 octobre au J.O. une association loi 1901, composée de trois membres, qui s'appelle, il fallait y penser, "M.L.F.!"

Comme il est entendu que toutes les femmes ou groupes de femmes qui luttent se retrouvent dans les pratiques et agissements des dames en question, nous n'avons plus donc qu'à fonctionner en osmose avec elles, douce relation symbiotique, toute féminine et maternelle, ô combien différente et plus libératrice que l'horrible rapport "à la loi du père", qui se joue dans les organisations politiques!

Leur version "féminine" de l'exercice du pouvoir nous rassure! On avait déjà le rapport père/pouvoir pour nous infantiliser, v'là t'y pas que pour nous libérer, elles nous proposent le rapport enfermant/étouffant à la mère! On n'en sort pas des rapports familiaux! Non papa, y'en a marre! Il faudra maintenant ajouter: non maman y'en a marre !

On n'est pas gâtées! Joli modèle de "pouvoir féminin"...elles sont moi...je suis elles...à elles... Je frissonne...les femmes sont libérées...

à suivre...



Après les deux manifestations pour l'avortement, organisées nationalement que peut-on dire?

Le 6 octobre, le mouvement des femmes a prouvé sa capacité d'organiser une manifestation qui attira 40 000 personnes dont essentiellement des femmes. De nombreuses femmes inorganisées participèrent se sentant directement concernées par ce problème. Mais cela est-il dû uniquement à la force du mouvement des femmes? Or ce type de mobilisation a été possible parce que le contexte social s'y prêtait. Mais ceci malheureusement ne prouve en rien le dynamisme du mouvement des femmes qui à l'heure actuelle, à part pouvoir appeler sur ce type précis de mot d'ordre, ne peut rien faire d'autre faute de coordination et peut-être aussi faute d'analyse politique un peu plus subversive.

L'Etat ne pouvait refuser cette loi (les démonstrations de rue ont peut-être eu quelques influences), aussi elle reste telle quelle, sans aucun amendement, avec toutes ses insuffisances.

Mais là encore l'Etat marque sa force, cf J. Barrot Ministre de la santé : "les contrôles seront renforcés car le gouvernement a la volonté et les moyens de maîtriser la situation en matière d'avortement". La preuve en est que déjà des cliniques ont été fermées pour avoir pratiquées des avortements au delà des délais prévus par la loi et à des étrangères. Donc la loi, définie clairement dans ses limites, peut servir de moyen de repression. Mais le contrôle que permet cette loi, n'est pas son seul aspect. Les femmes ne pourront avorter que dans une structure mise en place par l'Etat, avec

## EN R'VANT D'LA MANIF...

Le 25 Novembre, les femmes des organisations, les collectifs hommes et femmes, sections locales syndicales, des organisations politiques se retrouvent dans la rue. Une manifestation un peu plus triste que la 1<sup>ère</sup>, plus encadrée, service d'ordre casqué, se tenant devant, les groupes politiques se tenant en chaîne, impressionnant et ridicule.

Quant au style de slogan "unité PS-PC" qu'est-ce que ça fout là? M'enfin quand on sort avec les orgas, faut bien s'attendre à cela... Dans cette dernière on a pu constater qu'il y avait plus d'hommes que de femmes, mais où étaient donc les femmes du 6 Octobre? Par la composition différente des 2 manifestations, les femmes ont exprimé leur désir d'autonomie et qu'elles ne sont pas d'accord pour toute cette magouille de récupération que des organisations politiques ou syndicales ont improvisées assez rapidement devant l'ampleur des intérêts. Si pour nous la contraception et l'avortement est un problème qui doit être pris en charge par les hommes et les femmes, il n'en est pas moins qu'on refuse cette forme de récupération et qu'on 4 tienne à notre autonomie.

Le système "assistanat" que cela sous entend. La femme sera traitée comme n'importe quel malade, sous la tutelle de l'Institution médicale, sans aucune possibilité de prise en charge avec d'autres femmes, comme cela est ou serait possible dans des groupes (type MLAC) où les discussions, l'amitié, les problèmes individuels sont abordés, et où la femme n'est plus une malade mais un être humain. Sans oublier les problèmes de culpabilisation lorsqu'on va dans l'hôpital.

Donc au lendemain de cette loi, non seulement les mêmes problèmes se reposent, à savoir le manque d'IVG, manque d'information et aussi de recherche sur la contraception, mais aussi la menace que l'Etat va se servir de cette loi pour réprimer.

Parallèlement à la discussion sur cette loi, on voit se développer une politique nataliste digne de l'après-guerre, avec tout l'arsenal possible pour revaloriser cette sacro sainte famille : 1 million pour le 3<sup>ème</sup> enfant, plus de congés de maternité, possibilité d'aménagement du temps de travail pour les femmes-mères, sans parler de la culbar-

bilisation pour les femmes qui travaillent par rapport au chômage. N'a-t-on pas entendu au Sénat "Les femmes au lit plutôt qu'au travail". Ces dernières offensives prouvent au moins clairement qu'on veut absolument reléguer les femmes à leur rôle de reproductrices exclusivement.

Mesdames à vos utérus ! De qui se moque-t-on ? Méfions nous que cette fameuse loi sur l'avortement on nous la fasse payer bien chère ! L'Etat a bien essayé de prouver que l'avortement était l'une des causes de la baisse de la natalité. Mais là encore laissez nous rire ! Qu'est-ce que cela signifie ? Dans la situation économique actuelle, on choisit les enfants que l'on désire et que l'on peut élever, avortement ou pas, la réalité économique et sociale crée ses propres limites.



## Travail : la gravité du problème démographique

### M. HENRIET : au lit, les femmes plutôt qu'au travail

C'est au cours de cette discussion dominicale que M. HENRIET, sénateur du Doubs (R.I.), profère ce jugement « choc » : « Plutôt que d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit. » Un sénateur ajoutera en aparté : « Si l'on n'y envoie pas les hommes, à quoi bon ? » Ces mots ne figurent pas au Journal officiel. La phrase complète du



sénateur du Doubs était celle-ci : « Le travail des femmes, dont personne ne conteste la légitimité, et pour proportionnel qu'il soit pour les femmes, pour enrichissant qu'il soit pour le pays, n'en est pas moins facteur de chômage et de dénatalité. Plutôt que d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit (Mouvements divers). Car au rythme de la dénatalité, il y a grand risque que les femmes qui travaillent aujourd'hui ne perçoivent pas de retraite demain, faute de cotisants ! » (Applaudissements à droite.)

Mme PASQUIER, secrétaire d'Etat au travail (emplois féminins), répliqua à M. Henriet : « Décourager les femmes de travailler serait aussi les décourager de faire des enfants. »

« Mon objectif est que les familles de trois enfants soient convaincues non seulement qu'elles ont leur place dans la société, mais que leur rôle y est essentiel pour notre avenir.

» Je suis persuadé que la famille d'au moins trois enfants, nécessaire à l'équilibre et au dynamisme de notre population, pourrait être pour un plus grand nombre de foyers la famille idéale, c'est-à-dire celle du bonheur durable et partagé. »

« Le terme de détresse qui a été employé à l'origine me paraît plus apte à décrire la situation à laquelle il faut faire face. Je rappelle que les conséquences de l'avortement sur la santé et sur l'équilibre psychique de chaque femme sont suffisamment graves pour que chacune d'entre elles soit amenée à peser avec beaucoup de gravité la responsabilité de son acte dans les limites et les conditions fixées par la loi.

» Je souhaite enfin que puisse être développée une politique beaucoup plus active d'encouragement à l'adoption. Il existe un paradoxe dans une situation qui veut que certaines femmes renoncent à voir naître leur enfant alors que de nombreux foyers souhaitent accueillir et élever un enfant. Je ne méconnais pas les difficultés de caractère juridique ou affectif qui entravent les possibilités de l'adoption, mais une vue plus généreuse de ce que peut être le sort d'un enfant amènerait sans doute à modifier le

choix d'un certain nombre de femmes au moment où elles envisagent d'interrompre leur grossesse.

## Six mesures pour les familles nombreuses

### ● PROGRESSION GARANTIE DE 3 % DU POUVOIR D'ACHAT.

— « La revalorisation des allocations familiales intégrera chaque année un gain de pouvoir d'achat d'au moins 3 %, soit le double de la progression garantie aux autres familles. » (Date d'application certaine : juillet 1980.)

### ● REDUCTIONS SUR LES TRANSPORTS.

— « Maintien des réductions de transports S.N.C.F. aux parents et aux derniers enfants de familles nombreuses jusqu'à l'âge de dix-huit ans, quel que soit l'âge des aînés. Dans le même ordre d'idée, ajoute Mme Pelletier les prestations familiales seront maintenues dans les conditions actuelles aux apprentis ayant plus de dix-huit ans jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de vingt ans. »

### ● 10 000 FRANCS POUR LE TROISIEME ENFANT.

— « Le gouvernement a décidé de porter à 10 000 francs l'ensemble des allocations versées à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant ou d'un enfant de rang supérieur et de regrouper en un seul versement les allocations post-natales, qui sont actuellement versées en plusieurs fois sur une période de deux ans. Ainsi, le montant de l'allocation post-natale unique sera de 8 120 francs au lieu de 2 467 francs actuellement, et cela pour toutes les mères, quel que soit le niveau de leurs ressources. » (Date d'application envisagée : juillet 1980.)

### ● LE CONGE DE MATERNITE PORTE A SIX MOIS.

— « Pour permettre aux femmes qui travaillent d'assumer dans les meilleures conditions l'accueil du troisième enfant et des

sulvants, la durée totale du congé de maternité, qui est actuellement de quatre mois, sera portée à six mois. » (Application en octobre 1980.)

### ● DROIT A LA RETRAITE POUR LES MERES DE FAMILLE.

— « Toutes les mères de famille de trois enfants et plus qui bénéficient du complément familial ont l'assurance que ces années consacrées à leurs enfants leur ouvrent intégralement et gratuitement un droit à la retraite. Plus de 700 000 nouvelles mères de famille vont ainsi bénéficier d'une affiliation gratuite.

### ● PRET DE 100 % POUR L'ACHAT D'UN LOGEMENT.

— « Dans les six mois de la naissance du troisième enfant ou d'un enfant de rang supérieur, une famille devra pouvoir déménager vers un logement plus spacieux. Des instructions prévoyant une priorité absolue pour ces familles, notamment dans les organismes H.L.M., seront publiées. Le gouvernement a de plus décidé de leur permettre d'accéder à la propriété sans avoir à fournir un apport personnel. Lorsqu'elles auront choisi d'acquiescer ou de faire construire l'habitation de leur choix, elles bénéficieront d'un prêt qui pourra représenter 100 % de la dépense envisagée. »

Mme Pelletier précise que les dispositions législatives nécessaires relatives à la mise en œuvre de ces mesures seront déposées sur le bureau de l'Assemblée lors de la session de printemps. D'autres, elles, d'ordre réglementaires, seront appliquées dès janvier 1980 (apprentis, assistantes maternelles, et prêts aux jeunes ménages). Le revenu minimum garanti n'entrerait en vigueur qu'au début 1981.)



# Un texte très peu amendé

Les députés ont prévu d'allonger de deux jours le délai de réflexion (une semaine aux termes de la loi de 1975) que doit respecter la femme de l'entretien préalable à l'intervention elle-même. Sur cet entretien, précisément, a porté une offensive des adversaires de la loi, qui ont souhaité le rendre plus incitatif en précisant qu'il devrait, à l'avenir, comporter une information susceptible « notamment de permettre à la femme de garder son enfant ».

## Pas d'éducation sexuelle obligatoire

« Le consentement (parental) devra être accompagné de celui de la mineure célibataire, (...) ce dernier étant donné en dehors de la présence des parents ou du représentant légal ». Il s'agit, ont déclaré les auteurs de l'amendement, de protéger la jeune fille de toutes pressions, y compris de celles qui tentent de lui faire accepter la notion d'avortement qu'éventuellement elle rejeterait.

Mme PELLETIER se déclare opposée à une éducation sexuelle « obligatoire et systématique », estimant que cette éducation « est de la responsabilité première des familles ». Elle

## MAIS...

# Les allocations de naissance seront portées

Le texte prévoit, en outre, que des « commissions d'aide à la maternité » seront mises en place sur l'ensemble du territoire; mais leur rôle est resté vague. Il dispose aussi que « l'information sur les problèmes de la vie et de la démographie, l'éducation de la responsabilité, l'environnement moral et médico-social, l'accueil à l'enfant né ou à naître et la politique familiale sont des obligations nationales », ce qui n'est guère précis non plus.

## ET...

Mme PELLETIER : les pelouses des parcs ne seront plus interdites aux enfants



(Dessin de KONK.)

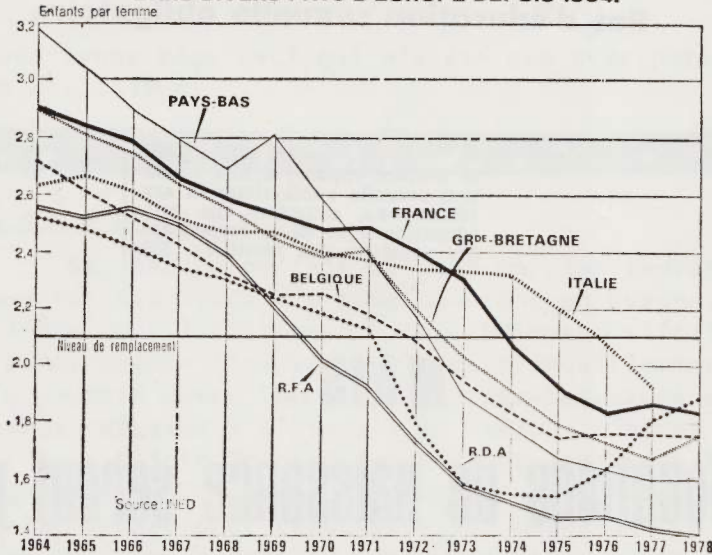
# à 10 000 francs à partir du troisième enfant

# AVORTEMENT ET DÉNATALITÉ

UN ENTRETIEN AVEC M. CALOT, DIRECTEUR DE L'INED

« Il est inexact d'affirmer que la loi de 1975 soit directement responsable de la chute de la natalité »

ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE LA FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS D'EUROPE DEPUIS 1964.



★ Série corrigée des variations saisonnières.

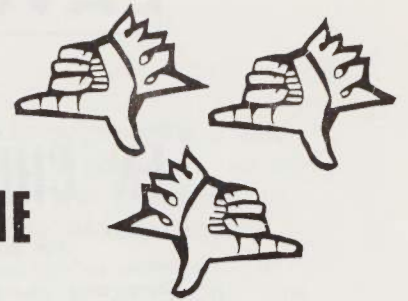


Les hommes devraient avoir la pudeur de laisser aux femmes la responsabilité de décider  
déclarent des membres de l'Académie des sciences





## FEMMES ET SEXUALITE EN CHINE



L'analyse de cette question faite par les camarades Chinois de la revue "Minus5" semble correspondre à une situation qui existait en France il y a 50 ans, du point de vue du statut réel de la femme en Chine, comme par exemple la paye qui n'est pas la même pour un même travail (mais on ne doit pas oublier qu'aux USA les femmes gagnent en moyenne 30 à 40% de moins à travail égal. Ils semblent aussi beaucoup attendre d'une libéralisation du régime quant à une amélioration dans ce domaine.

On apprend qu'en Chine comme ailleurs, la femme souffre d'une double exploitation, le travail à la maison et le soin des enfants, lui incombant, quand elle travaille aussi à l'extérieur.

La répression sexuelle, autre visage du totalitarisme, atteint un degré qui n'a d'égal que l'hypocrisie derrière laquelle elle se cache. La loi sur le mariage de 1950 abolissait le mariage féodal et la polygamie, préconisait l'amour libre et le mariage libre, dit:

"Pour se marier, le couple ne doit pas seulement avoir le consentement des parents, mais plus important celui du cadre du Parti sur le lieu de travail". Très souvent ce cadre du Parti peut leur refuser la permission pour raisons d'âge. Bien que l'âge légal soit de 18 ans pour les femmes et de 20 ans pour les hommes, en pratique on encourage les mariages tardifs, autant comme moyen de contrôle de croissance démographique, que pour permettre une utilisation maximale de la main d'oeuvre jeune dans la production.

Aussi la règle courante veut que les femmes attendent l'âge de 25 ans pour être autorisées à se marier (et les hommes 27 ans).

Et même quand ils sont mariés l'homme et la femme sont pas sûrs de pouvoir se voir plus de 15 jours par an. Il est très fréquent qu'on les envoie travailler à plusieurs centaines de km,

de distance l'un de l'autre et pendant plusieurs années.

Tout ce qui concerne le "sexe" est considéré comme dégoûtant, mystique et risquant d'entraîner la corrosion de l'esprit révolutionnaire. Pour la masturbation c'est pire. Dans un mensuel datant de 75 sur ce sujet, on y trouve qu'elle entraîne les troubles suivants :

- 1) stimulation mentale excessive
- 2) Insomnie
- 3) Dégradation physique générale
- 4) Erosion de l'esprit révolutionnaire

Pour soigner le "Mal" il est recommandé

- 1) Acupuncture
- 2) Gymnastique
- 3) Exercices physiques et surtout

- 4) Etudier très sérieusement les oeuvres de Marx, Lenine et Mao !

Un système de culpabilisation est installé à tout les niveaux de la vie sexuelle de tous les individus.

On pourrait s'attendre, d'après

ce qu'on en sait, qu'au moins en matière de contraception, la liberté est la règle. En effet l'avortement est légal, bon marché, sûr et facile. Si une fille non mariée est enceinte et veut avorter, elle pourra bénéficier de tous ces avantages. Mais son unité de production sera au courant et elle aura à endurer toutes sor-

tes d'humiliations et d'interrogatoires culpabilisants. La même chose pour la demande de pilule. De sorte qu'au lieu de les acheter légalement par le docteur, les femmes préfèrent l'acheter au marché noir à des prix beaucoup plus élevés.

# L'AVORTEMENT DANS LE MONDE

## EN CHINE :

Le problème de l'avortement est exclusivement abordé en Chine dans l'optique de la limitation des naissances, et non sous son aspect moral.

Mais les exigences d'une politique démographique rigoureuse, qui vise à abaisser le taux de croissance de la population à moins de 1% dès cette année, a conduit à recommander énergiquement les interruptions de grossesse dans le cas des familles ayant déjà eu deux enfants.

Pour des raisons culturelles, sociales, économiques, l'environnement psychologique urbain rend même possible l'exercice de pressions pouvant aller contre la volonté de la femme enceinte pour la faire renoncer à sa grossesse.

Encouragement supplémentaire, la femme qui vient de subir une interruption de grossesse bénéficie d'un congé de convalescence payé d'une semaine à quinze jours.

L'une des méthodes de persuasion en voie de généralisation est strictement financière. Une allocation est accordée par l'Etat pour le premier enfant, comportant le versement d'une somme mensuelle pendant plusieurs années. L'ensemble des sommes versées doit être remboursé en cas de naissance d'un deuxième enfant. Une troisième naissance peut entraîner une réduction de salaire.



## AU JAPON :

Tokyo. — L'avortement est légal au Japon depuis plus de trente ans. La « loi eugénique » de 1948 a, en effet, autorisé cette pratique d'une manière extrêmement large. Officiellement, il y a un avortement pour deux naissances, mais, en fait, beaucoup plus. Son système apparemment très libéral a cependant un revers : l'avortement est la principale méthode « contraceptive » pratiquée au Japon. Les moyens modernes, comme le stérilet, sont, en effet, peu répandus quand ils ne sont pas interdits, comme la pilule, sauf pour un traitement médical.

La loi, qui insiste sur l'avortement et la stérilisation, mais ne mentionne que très sommairement la contraception, n'a jamais été modifiée depuis trente ans.

En ce qui concerne l'avortement, en plus des cas reconnus dans la plupart des pays (viol, maladie héréditaire, etc.), la loi japonaise autorise une interruption de grossesse au cours des vingt-quatre premières semaines « si l'on redoute que la santé de la mère puisse être affectée gravement pour des raisons physiques ou économiques ».

La loi de 1948 a eu, sur le plan démographique, des conséquences radicales :

Ni le bouddhisme ni le shintoïsme (première religion du Japon) n'ont sur cette question de doctrine très nette.

La « loi eugénique » se situe aussi dans un contexte culturel. D'abord, elle n'a fait que légaliser une pratique couramment employée auparavant, en permettant d'éviter les conséquences graves de l'avortement clandestin.

Bien que légal, l'avortement n'est pas remboursé par la sécurité sociale (l'accouchement n'est d'ailleurs que partiellement pris en charge).

La loi ne prévoit aucune disposition particulière pour les mineures. Le médecin demande, en général, l'accord des parents, mais il n'y est pas obligé. En revanche, il tient à obtenir une lettre du mari autorisant l'avortement s'il s'agit d'une femme mariée. Les étrangères enfin peuvent avorter sans difficulté au Japon.

Les moyens utilisés sont essentiellement les préservatifs et la méthode des températures.

Comment s'explique cette situation dans un pays développé où les résistances religieuses sont nulles et qui est, en outre, d'une extrême perméabilité aux progrès scientifiques ?

Sans discuter la valeur scientifique de ceux-ci, la position de l'Association des médecins (équivalent de l'ordre des médecins en France),

n'en est pas moins ambiguë : les plus acharnés adversaires de l'introduction de la pilule sont les obstétriciens privés (treize mille, désignés par l'Association des médecins), qui gagnent chaque année des sommes considérables grâce aux avortements. Beaucoup d'interventions ne sont pas déclarées, ce qui permet au médecin de frauder le fisc et concourt à fausser les statistiques sur l'avortement.

# En RDA

« au nom de l'égalité absolue des droits de la femme (...), celle-ci, outre les moyens anticonceptionnels existants, a le droit de décider sous sa seule responsabilité d'interrompre une grossesse ».

Cette loi fixe les règles suivantes : l'interruption d'une grossesse n'est admise que sur requête de la femme enceinte. Elle ne peut avoir lieu, sauf exception, que dans les douze premières semaines de la grossesse. Elle est refusée si moins de six mois se sont écoulés depuis la dernière

L'intervention doit être effectuée dans un service hospitalier de gynécologie. Elle est gratuite ainsi que tous les soins qui y sont liés. De plus, la femme perçoit pendant toute la durée nécessaire à son complet rétablissement une indemnité-maladie dont le montant correspond à environ 90 % de son salaire moyen.

Les moyens contraceptifs sont délivrés gratuitement en R.D.A. et sous contrôle médical (36 à 40 % des femmes est-allemandes âgées de dix-sept à quarante-neuf ans ont recours à la pilule), tandis que les centres de planification et de conseil familiaux ont été multipliés un peu partout dans le pays.

La Hongrie, après avoir pratiqué jusqu'en 1956 une politique restrictive à l'égard de l'avortement légal, édicta à cette date deux ordonnances étendant les indications de l'interruption de grossesse aux raisons d'ordre « purement social ».

Jusqu'à là, les motifs acceptés étaient d'ordre médico-social et eugénique. Après 1955, les femmes désirant avorter devaient passer devant une commission d'experts, mais c'étaient elles qui décidaient en dernier ressort.

Le gouvernement hongrois renforça sa politique d'aide aux mères et décida de développer l'usage des contraceptifs oraux. Ceux-ci sont délivrés sur ordonnance médicale, y compris aux mineures de seize ans, pour un prix assez modique. A



# En Hongrie

En 1956, les autorités promulguèrent le 1<sup>er</sup> janvier 1974 une nouvelle loi plus restrictive donnant désormais à une commission d'« experts » et non plus à la femme le pouvoir de décision. Depuis lors, l'avortement est autorisé dans les douze premières semaines de la grossesse pour raisons médicales ;

si la femme enceinte est âgée de moins de dix-huit ans ; si elle est célibataire, divorcée ou séparée du père de l'enfant ; si la grossesse est le fruit d'un viol ; si la mère a eu trois enfants ; si elle est âgée de plus de quarante ans et si les conditions sociales des parents ne leur permettent pas d'élever l'enfant.

Moscou. — L'avortement a une longue histoire en U.R.S.S., m...

L'avortement sous contrôle médical a été autorisé en 1955, deux ans après la mort de Staline qui, en 1936, était revenu sur une première loi de 1920 légalisant l'interruption de grossesse. Il est

Officiellement, l'interruption de grossesse est possible au cours des douze premières semaines, après consultation d'un médecin, mais la décision finale revient à la femme. L'opération, qui a lieu dans un centre de consultation gynécologique, est gratuite pour les femmes qui travaillent et coûte 5 roubles (1) pour les autres.

La méthode la plus employée est l'aspiration. Sauf complications, l'hospitalisation ne dépasse pas vingt-quatre heures. Au-delà des douze semaines, l'avortement n'est possible légalement que sur indication médicale.

Il n'y a pas de limite d'âge pour les avortements, les mineures de moins de dix-huit ans devant avoir l'autorisation de leurs parents, comme pour toute intervention chirurgicale.

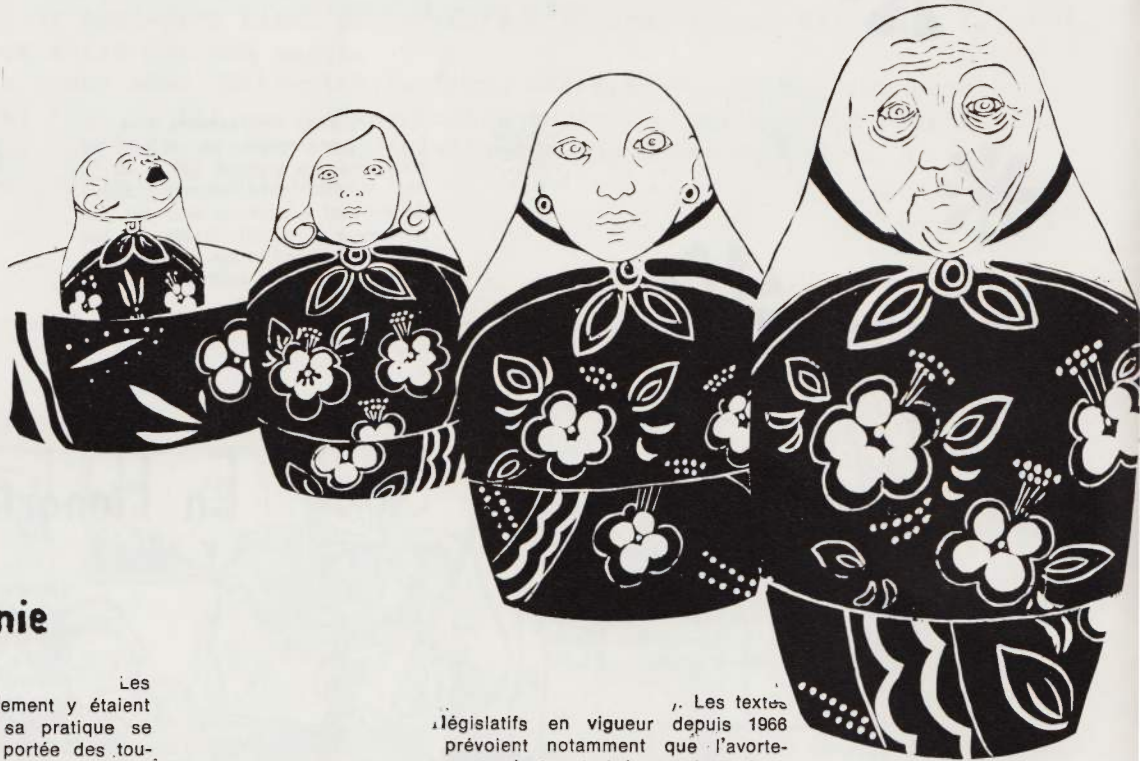
Au moment des consultations, les médecins — tout en respectant la liberté des femmes — leur expliquent le caractère nocif de l'avortement, les incitent à garder leur enfant.

Il semble bien, tout d'abord, que l'avortement reste en U.R.S.S. le principal moyen de régulation des naissances. Les chiffres sur

Cette situation est la conséquence à la fois d'un manque d'éducation et de la pénurie de produits contraceptifs. Si le stérilet est, en effet, présenté comme la méthode « idéale » il est difficile d'en trouver, plus encore à la campagne qu'en ville.

Les contraceptifs oraux, sont produits en quantité insuffisante et de plus ils ne sont pas sûrs. L'approvisionnement en pilules hongroises — assez recherchées — n'est pas régulier. Les préservatifs masculins sont de mauvaise qualité.

une interruption de grossesse dans un établissement spécialisé exige une longue attente et de nombreuses formalités avant l'admission. Aussi les femmes soviétiques ont-elles recours aux avortements « privés ».



## En Roumanie

Les conditions de l'avortement y étaient si expéditives que sa pratique se trouvait même à la portée des touristes étrangers. Le nombre des avortements légaux augmenta, d'année en année, pour atteindre, selon les estimations officielles, le chiffre vertigineux de 1 115 000 en 1965.

Parallèlement, le taux de natalité qui était de 24,8 pour mille en 1955 tomba à 16,2 pour mille en 1963 et à 15,2 pour mille en 1965. Alarmées par cette situation, les autorités roumaines dont les ambitions démographiques ont été et sont encore très grandes (1), prirent des mesures radicales.

On passa d'un extrême à l'autre : l'interruption de la grossesse fut interdite sauf cas très exceptionnels.

Les textes législatifs en vigueur depuis 1966 prévoient notamment que l'avortement n'est autorisé que lorsqu'une femme est âgée de plus de quarante-cinq ans ou qu'elle est déjà mère de quatre enfants ou que la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste.

A ces cas précis s'ajoutent des causes médico-sociales que les responsables de commissions médicales créées à cet effet ne retiennent que très rarement.

L'avortement clandestin a repris ses droits avec tous les dangers qu'impliquent ces pratiques pour la santé des femmes.

On sait que les méthodes contraceptives modernes ne sont toujours pas diffusées aujourd'hui dans le pays.

# DU RAPPORT DE LA POLITIQUE AU FEMINISME

Rien n'est moins évident que d'aborder les problèmes d'une façon non triomphaliste, de tenir un discours non fermé, non exclusif, qui ne soit pas ressenti comme un moyen de plus d'exclure ceux qui le sont déjà de par leur situation sociale, ceux qui ne détiennent pas le savoir, ou la théorie, ou mal, ceux qui ne savent pas s'exprimer, ou ceux qui n'ont pas l'assurance d'exprimer ce qu'ils disent, pas forcément parce qu'ils n'ont pas les mots, mais parce qu'ils n'ont pas l'habitude de s'affirmer par le langage, mais peut être aussi parce qu'ils voient là un simple moyen d'échange égalitaire, et non la recherche d'une affirmation de soi qu'on ne pourrait assurer ailleurs.

Eternel problème du rapport intellectuel/manuel, mais qui dépasse largement ce cadre.

La constatation au congrès de l'OCL (1) de l'extrême minorité des femmes (10%) (2), laisse assez perplexes, particulièrement dans le courant libertaire. La politique redeviendrait-elle ou resterait-elle autant qu'avant une affaire d'hommes? Les femmes s'en sont exclues, parce qu'elles s'en sont senties exclues par les hommes: leur discours était nié, et leur réalité pas prise en compte. En voulant approfondir cette réalité et retrouver entre elles une parole perdue, elles ont laissé aux hommes le terrain de la politique traditionnelle, où ils continuent à jouer un "rôle". Rôle qui correspond à l'image sociale que l'homme doit donner de lui-même, qu'on attend "naturellement" de lui.

Il y a un rapport entre la structure du discours, le rôle qu'on donne à son intervention sociale et la façon de vivre les relations interpersonnelles, les relations affectives.

**Mettre en avant le souci d'intervention, le rôle que l'on peut jouer dans les mouvements sociaux, rechercher ce qu'on a fait avancer**

dans la prise de conscience par ses interventions dans la lutte à laquelle on a participé, revient à réintroduire le gauchisme et toutes les formes de léninisme, tant critiqué par ailleurs.

N'y aurait-il pas une relation entre la recherche de ce rôle à jouer, et toute la démarche d'esprit qui soutend cette attitude, et la non implication, la non reconnaissance de beaucoup de femmes dans ce qui ne serait qu'un besoin de pouvoir? (situation d'autant plus paradoxale quand on la retrouve dans un mouvement anti-autoritaire).

Le rapport à la politique d'un certain nombre de "militants" est la recherche d'un certain pouvoir, perdu par ailleurs sur la réalité qui nous entoure. C'est un sentiment très frustrant à la base de toute révolte, que celui d'être dépossédé de ce pouvoir sur notre vie, sur notre environnement. L'homme qui de par ses conditions sociales est dépossédé de ce pouvoir, cherche à le reconquérir de mille et une façons. La première bien connue, c'est la famille; la deuxième pour celui qui a fait le choix (ou pas) de ne pas s'insérer socialement et d'y trouver la reconnaissance sociale sans laquelle il ne répond pas à l'image qu'il véhicule plus ou moins inconsciemment, c'est de reconquérir ce pouvoir dans la sphère du "politique".

Les femmes n'ont pas à perpétuer d'elles mêmes une image offensive, leur rôle n'est pas de s'affirmer socialement.

La rencontre des femmes à l'intérieur des multiples groupes "féministes" s'est faite, non pour conquérir un rôle qu'elles n'ont jamais eu à jouer, mais d'abord pour se déculpabiliser et trouver les moyens d'une affirmation autre, en gestation et toujours à définir,



proche s'est faite sur le mode de la plainte, de la situation de dominée, d'infantilisée, tendant en même temps à enfermer les femmes dans une vision complaisante de leur sort. Il faut peut-être le mettre en relation avec la composition sociale de la plupart des groupes fermés, qui reste essentiellement "petite bourgeoise", classe moyenne.

Mais ces groupes gardent un aspect fondamental: la critique du pouvoir, de l'autorité, des rapports de domination, du rapport à la politique qui s'y faisait, peut être qualifié de fondamentalement anti-autoritaire. Une relation autre existait entre les participantes, personne n'était détentrice d'une thèse, la mise en commun du vécu et la confrontation des expériences de chacune, la réflexion sur ces expériences, et la constatation que chacune retrouve des situations similaires à celles des autres, donne un puissant sentiment de solidarité et de puissance potentielle. Chaque participante avait le même statut que les autres.

Le mode de fonctionnement de ces groupes "informels" tournés plus sur eux mêmes et la confrontation de leur vécu, était loin de la démarche des groupes politiques militants avec leur "rôle à jouer". La lutte des classes se déroule de toute façon (même si on n'y participe pas, donc en partie indépendamment de nous, car elle est inhérente à l'opposition fondamentale entre salariat et capital). Cela ne veut pas dire que nous sommes étrangers à ce processus, que nous n'en faisons pas partie, mais au même titre que l'ensemble des exploités, que notre attitude, notre intervention n'aura rien de déterminant, ou du moins pas forcément. Que les éléments d'analyse, de réflexion que nous pourrons avancer là où nous sommes impliquées socialement avec les autres, dans des rapports sociaux avec eux, sont à considérer au même titre que l'échange que nous avons avec eux, et dont la portée est loin de pouvoir se mesurer; car elle affecte tous les aspects de la vie quotidienne.

mais dont les lignes sont largement esquissées. Mais, affirmation qui se fera d'abord pour elles mêmes (avec toute l'ambiguïté sociale que cela comporte) et non pour jouer un rôle auprès des autres.

La première étape fut l'analyse des rapports à l'intérieur de la structure du couple, des rapports hommes/femmes où elles étaient toujours reléguées au second plan. Mais souvent cette ap-

Ce mode de recherche collectif, cette écoute des uns et des autres, une prise en compte des contradictions, des difficultés que nous avons à vivre le quotidien, la façon dont nous vivons le partage des tâches, l'éducation des enfants... ont développé une dynamique nouvelle à l'intérieur des groupes de femmes.

Mais cette attitude anti-autoritaires est vite figée dans une forme qui s'est vidée de son contenu, car souvent non reliée à une dimension sociale autre que celle de la relation homme/femme. Les groupes fonctionnent actuellement à vide, tournant plus ou moins en rond, ne débouchant pas sur une critique plus approfondie de la position sociale privilégiée et des contradictions qu'elle entraînait.

C'est à nous à réintroduire cette dynamique et cette démarche ailleurs qu'entre femmes. Il semble difficile de l'introduire de façon volontariste à l'intérieur d'un groupe, car les comportements des individus ne se modifient que dans un mouvement plus global, qui n'a souvent pas place à l'intérieur d'un groupe. Cela impliquerait la remise en cause d'un discours sécurisant, d'un discours écran, sous-tendu par une idéologie qui nous amène à voir la réalité à travers des lunettes déformantes, et où on évacue facilement tout ce qui serait gênant, des remises en cause plus personnelles...

Cette démarche n'en est pas moins fondamentale, car la forme que revêtent les rapports entre les participants et en particulier les rapports hommes/femmes, modifiera jusqu'au contenu même des luttes.

(1) Organisation communiste Libertaire

(2) Il serait intéressant de savoir ce qu'il en est actuellement ailleurs, dans le mouvement révolutionnaire.

---


Ce texte incomplet, n'est qu'une introduction à un débat, débat qui fût entamé au camping de l'OCL cet été, mais où, il est regrettable de le dire, les interventions des camarades hommes, ont révélé une incompréhension totale des problèmes soulevés. (le compte rendu du débat ne présente pas d'intérêt ici, il peut être envoyé sur demande).

Ce texte a été écrit en référence à une pratique pendant deux ans d'intervention suivie, régulière, regroupant tous les groupes femmes de la banlieue Sud et une partie des infirmières, sages femmes, gynécologues sur l'hôpital du secteur, sur les problèmes concernant l'avortement, la contraception, la maternité.

Un autre texte plus explicatif est prévu.

---

**Les « Mineur(e)s en Lutte ». ça vous dit quelque chose?**



Pour l'application et l'extension maximale des droits des Mineur(e)s: Droit à la parole, libre disposition de son corps, droit à l'information, droit de consulter nos dossiers.

- Contre l'enfermement dans les foyers, les prisons, les hôpitaux psychiatriques.
- Contre l'exploitation (apprentissage

stages en entreprise gratuits, Beullac).


- Contre la sélection (Haby Soisson)
- Contre le racisme anti-jeune.

LES MINEUR(E)S EN LUTTE veulent organiser les Etats généraux de la jeunesse.

Pour toute information s'adresser à:

Mineur(e)s enlutte c/o  
Planning familial

94 Rd. Masséna, 9 Villa d'Este  
75 Paris



# MATERNITE . . .

LES ENFANTS SONT-ILS LA PROPRIÉTÉ DES FEMMES?

Des femmes revendiquent avec acharnement la propriété de leurs enfants, en opposition aux droits éventuels des pères. Il s'agit de femmes qui ont conscience des nécessités de lutte féministe, qui ont fait du chemin dans ce sens, qui sont même souvent engagées. Leur prise de conscience et leur lutte passent -comme pour nous toutes- par la revendication de son corps pour soi-même, ce qui veut dire entre autre: fin de l'esclavage sexuel, propriété de son propre ventre, refus du patriarcat.

Ainsi se considèrent-elles comme seules habilitées à l'éducation des enfants par elles mis au monde, et comme ayant seules des droits sur eux. Aussi retombent-elles presque inévitablement dans l'esclavage de la maternité, celui là même contre lequel elles luttent, et nous avec elles.

Nos mères ont été possessives pour garder en leur pouvoir affectif ces enfants qui étaient leur raison d'être et sur lesquels, seul, le père avait légalement des droits.

Les femmes se sont battues pour arracher ces droits inadmissibles aux seuls pères, au nom du droit imprescriptible qu'elles ont sur leur ventre. Le pouvoir qui n'appartient qu'aux femmes de mettre les enfants au monde est certes un potentiel de lutte. Mais peut-on UTILISER des enfants? Devons-nous revendiquer des droits sur nos enfants, ou plutôt nous poser la question du droit des adultes sur les enfants, êtres humains à part entière?

Pourtant, les enfants en tant que tels, sont en partie dépendants des adultes (même si ce fait de dépendance est beaucoup plus limité que notre société nous le laisse penser); dans quelle mesure donc avons-nous des responsabilités envers les enfants sans avoir des droits sur eux?







Nous ressentons comme injuste et appauvrissant l'exclusion des hommes du projet éducatif. Mais comment le faire avec eux ce projet? Si même un homme prend sa part réellement (torcher, nourrir, se lever la nuit) dans l'éducation d'un enfant, le lien privilégié entre la femme et l'enfant que crée la maternité physique est-il surmontable? Et ce n'est pas un projet communautaire d'éducation qui peut alléger ce problème.

Nous pouvons aussi concevoir d'élever nos enfants seules, en se battant pour obtenir des structures sociales nous permettant d'échapper à l'esclavage maternel (crèches etc...); attention! un droit de plus de l'Etat, de l'Entreprise sur nos gosses!

Nous sommes nombreuses à ressentir ces questions comme insolubles et à ne trouver comme solution qu'une échappatoire dans le refus individuel de la maternité. Parce que nous avons peur d'élever nos enfants seules, de les posséder et, du coup, de nous faire bouffer par eux.

Et nous avons quand même envie de porter des enfants, de les mettre au monde, de les élever, de les aider vers la liberté.

Nous sommes sûres de ne pas vouloir faire d'enfants, et pourtant la stérilisation nous paraît un choix très difficile que nous reculons au maximum.

On nous avait prédit avec la contraception et le mouvement féministe un monde dépeuplé, dominé par des amazones dénuées de tout sentiment maternel.

Et bien non! Nous avons envie de faire des enfants, de les élever. Quitte à les élever seules et à retomber dans l'esclavage maternel, quitte à refuser finalement la maternité par crainte de cet esclavage. En sachant bien dans les deux cas que ce n'est pas la solution, qu'il n'y a pas de solution.

Pourquoi voulons-nous des enfants ?

J'ai lu attentivement "Maternité: la femme sacrifiée" (sup. à Front Libertaire n° 113, 10F) .

Dans l'ensemble c'est -hélas- plein de vérités. Cependant plusieurs choses me gênent. En premier lieu, il n'y a vraiment rien de neuf sur la question dans cette publication, mais après tout, c'était peut-être nécessaire d'écrire tout cela encore une fois. Plus grave me semble le fait que le vrai problème de la maternité est éludé complètement: notre désir d'avoir **MALGRE TOUT** des gosses.

Comme femmes, nous **RESSENTONS** ou nous ne **RESSENTONS PAS** le besoin d'avoir des enfants; ce n'est pas rationnel.

Comment s'en tirer avec ce que notre société a fait de la maternité? Voilà pour moi le problème. "Maternité, la femme sacrifiée" a choisi tout simplement le refus radical de la maternité, et même l'affirmation que c'est seulement par le refus radical de la maternité que les femmes pourront se libérer. C'est quand même énorme!

On nous dit même que cela nous laisserait plus de temps pour contruire le monde libertaire de demain. Je crois qu'essayer d'élever ses enfants librement c'est au moins aussi utile, sans illusion sur l'efficacité de l'éducation. Mais qui en a encore sur l'efficacité du militantisme?

De plus, tout au long de la revue, la maternité n'est vue que sous ses aspects négatifs; ce qui est trop, même dans notre société.

Enfin, je pourrais peut-être citer des erreurs d'information ou faire des critiques détaillées: ce n'est pas mon sujet.

Cela dit, lisez quand même "Maternité, la femme sacrifiée" ou vous êtes pour, ou vous êtes contre; rien de tel que d'être contre quelque chose d'écrire pour mettre au clair dans sa tête ce qu'on pense réellement sur un sujet donné.

Et celui là ne laisse pas indifférent!



# VASECTOMIE ?

Nous passons des extraits d'un article passé dans "La Rue" revue anarchiste, éditée par le groupe "Louise Michel" et écrit par J-M Raynaud. Cet article traite, entre autres, de la vasectomie. Là où l'attention a surtout été portée, ces derniers temps, sur l'avortement, nous trouvons non seulement très intéressant mais aussi très important de déborder ce cadre pour essayer d'approfondir le problème sur la contraception masculine et féminine et sur la sexualité.

Faute de place, nous n'avons conservé que les passages concernant : vasectomie-virilité

sexualité-pouvoir

Tout ceci servant d'introduction à un débat que nous aimerions avoir sur la procréation.

..." Avec une constante remarquable, la contraception en général comme le droit d'avoir des enfants quand on le désire ne semble toujours relever que de la seule compétence féminine. A la limite, ce qui suinte d'un tel discours c'est l'affirmation que la contraception n'est qu'une affaire de femme"...

..."cette volonté consciente ou inconsciente d'écarter le mâle de la problématique de la contraception explique le silence et le désintérêt pour la vasectomie en particulier et la contraception masculine en général"...

..."Les raisons qui poussent un homme, jeune de surcroît, à se faire vasectomiser sont à l'évidence multiples. Le conscient et l'inconscient s'y mêlent jusqu'à s'y confondre. En ce sens, prétendre s'attacher à la définition d'un portrait type du vasectomisé constituerait une gageure"...

..."j'ai longuement réfléchi à la signification de la paternité.

Si l'on interroge à ce sujet le procréateur moyen, je ne parle pas bien entendu de ceux qui parviennent à cet état par hasard ou bien un soir de cuite (encore que la moyenne se situe peut-être à

ce niveau), deux arguments prédominant dans leur discours : la volonté de sceller une union et le désir d'avoir une descendance à son image.

..."Faire un enfant pour que non seulement il soit à soi, mais pour qu'en plus il soit un autre soi-même (en mieux naturellement) me semble être une démarche toute ce qu'il a de plus misérable et lamentable. Reporter ses espoirs déçus, ses ambitions rentrées, tout ce que l'on aurait bien voulu faire mais que l'on n'a pas pu ou osé faire, sur son enfant frôle le pitoyable. En fait, derrière tout cela, il y a la volonté dérisoire de nier sa propre mort, la volonté farouche de se prolonger à tout prix en quelqu'un d'autre qui serait un autre soi-même. A pleurer!

..."Avoir des enfants, en assumer l'éducation, les aimer comme un père se doit d'aimer ses enfants, n'a absolument rien à voir avec ce concept lamentable de la paternité-propriété. La seule manière d'assurer une paternité digne de ce nom consiste à avoir des enfants pour eux-même et non pour soi."...

..."Que j'adopte mes enfants ou que ma compagne s'en fasse faire avec quelqu'un d'autre que moi, cela ne m'empêchera pas de les aimer avec la même chaleur que s'ils étaient "de moi". Peut-être même les aimerais-je davantage, tant est grande l'ambition que j'ai de les aimer pour eux-même, qu'ils soient eux-même sera ma seule préoccupation."...

..."en l'état actuel de la contraception féminine qui, qu'on le veuille ou non, reste empreinte de problèmes physiologiques et psychologiques multiples, la vasectomie m'a semblé être la solution la plus simple dès lors que ma compagne eut accepté de ne pas avoir d'enfant de moi."...

..."L'inquiétude que chacun est à même de ressentir devant l'avenir d'une société qui ne sait plus où elle va mais qui y va n'est-elle pas suffisante pour faire au moins hésiter ceux ou cel-



les que l'idée traverse de faire un enfant. Et puis avec la masse innombrables des malheureux qui peuplent déjà cette planète, n'est-il pas plus cohérent, à défaut d'être plus moral, de leur donner d'abord une chance! Et puis, et puis, et puis,...

Quant à l'opération elle-même son caractère bénin est particulièrement flagrant. Une anesthésie local suffit pour sectionner et ligaturer les canaux déférents que l'on sent très bien au toucher. Pas de problèmes particuliers donc à ce niveau-là si ce n'est de trouver un chirurgien qui accepte de pratiquer l'opération. Malgré les articles 309 et 310 du Code pénal qui assimilent toujours la vasectomie à un délit et exposent le médecin qui se risquerait à pratiquer cette mutilation", on arrive cependant à trouver l'oiseau rare. "

..."Mais après, mais après, doivent se demander ceux que ces différentes considérations ne rassurent nullement. Après, et bien en toute franchise, je serais incapable de vous dire ce qui à bien pu changer. Erection et éjaculation demeurent semblables à ce qu'elles étaient auparavant. Le sperme éjaculé après une vasectomie ne se différencie du sperme éjaculé avant que par l'absence de spermatozoïdes. Certains prétendent avoir acquis une plus grande sensibilité au niveau du gland, d'autres que cela a constitué un remède ra-

dical à l'éjaculation précoce dont il souffrait au préalable... Je ne sais ce qu'il y a de vrai là-dedans, ce que je sais parcontre, c'est que l'angoisse de faire un même sans le vouloir en disparaissant constitue un soulagement qui permet de prendre son pied un peu plus souvent qu'avant.

..."Il faut être clair là-dessus, la vasectomie, en l'état actuel de la technique, débouche quatre-vingt fois sur cent sur la stérilisation pure et simple. En effet, les canaux déférents une fois sectionnés et ligaturés, leur reperméabilisation, c'est-à-dire le rétablissement de la circulation des spermatozoïdes ne réussit qu'exceptionnellement.

..."La vasectomie, qu'elle signifie contraception ou stérilisation, est de toute manière quasi unanimement ressentie par les hommes comme une véritable castration. Ne plus pouvoir faire d'enfants, c'est ne plus pouvoir tout court. Ce n'est en rien un hasard si le Code Pénal qui, à un certain niveau représente la morale dominante parle de la vasectomie comme d'une mutilation. Et oui, nous en sommes encore là. Les pauvres pères qui s'imaginent que leur virilité passe par le nombre d'enfants qu'ils ont faits ou qu'ils auraient pu

faire sont loin, bien loin, de constituer des exceptions. Il en est de même de ceux qui s'estiment d'autant plus virils qu'ils réussissent à "tirer" un nombre important de "coups" dans une nuit, ou qui s'extasient ou s'apitoient en mesurant leur sexe avec un double centimètre. Comprendre qu'entre le pouvoir procréateur, la phallocratie et le patriarcat les liens de cause à effet s'entremêlent jusqu'à se confondre. Il faut oser ouvrir les yeux sur cette lèpre qui n'est au fond qu'un problème de société dont l'ethnologie nous enseigne qu'il n'a rien d'inéluctable.

Nous vivons dans une société de type patriarcal, il faut le savoir, et la phallocratie en général ou les différents signifiants du pouvoir procréateur en particulier ne sont jamais que les aspects particuliers d'un même phénomène : l'exploitation de la femme par l'homme, conséquence parmi d'autres de l'exploitation de l'homme par l'hom-

me. Les résistances des hommes à la vasectomie sont à cet égard voisines de la caricature. Si le mâle n'assimilait plus abusivement son pouvoir créateur à la virilité, si le doute quant à la paternité des enfants de "sa" femme s'insérait un seul instant dans son esprit, ce serait le monde patriarcal à l'envers. Un des aspects fondamentaux de la domination qu'exerce l'homme à l'encontre de la femme consiste dans le pouvoir qu'il a de l'engrosser.

Avec la contraception féminine, l'homme prend le risque de voir sa légitime aller s'envoyer en l'air avec quelqu'un d'autre? Avec la contraception masculine, il perd le pouvoir

d'imprimer quand bon lui semble sa marque dans la chair de sa propriété sexuelle.

Et oui, dans une société de type patriarcal, la contraception constitue une menace. La contraception supportée par l'homme, qu'elle porte aujourd'hui le nom de vasectomie ou demain celui de pillule pour homme. La contraception féminine a certes réussi à s'imposer peu à peu sous la pression de la lutte des femmes ; mais ne nous leurrons pas, en reportant sur la femme la totalité du poids de la contraception, l'homme ne se sent que partiellement contesté dans son rôle de phalocrate. Sa virilité reste intacte. De cela les femmes doivent avoir conscience. Leur volonté consciente ou inconsciente de garder le monopole de la contraception ne modifie pas fondamentalement le fait phalocratique. Bien au contraire.

Dans une société patriarcale et phalocratique où le mâle opprime la femme sur les plans sexuel, économique et moral, il est absolument logique que les femmes s'organisent de manière spécifique, autonome pour conquérir leurs droits fondamentaux d'être humains qui sont bafoués quotidiennement.

Ceci étant, entre cette volonté légitime d'autonomie dans la lutte (le patriarcat et ses privilèges ne tomberont qu'à l'issue d'une lutte) et un certain sectarisme que je qualifie de vaginocratie, il y a la même différence qu'entre l'écologie politique et l'écologie environnementaliste,...

Le sectarisme vaginocratique, qui s'épanouit dans une volonté systématique à l'homme en tant qu'homme, voue la lutte des femmes à l'isolement, à la stérilité, et à la récupération. Le patriarcat, dont les femmes en lutte rejettent l'oppression, pose en effet un problème de société que les femmes n'ont absolument pas la possibilité de résoudre seules. L'oppression sexualiste n'est qu'une des facettes de l'aliénation généralisée qui règne au royaume du capital privé ou d'état. En clair, si la lutte des femmes veut avoir quelques chances d'aboutir, elle doit se poser comme partie prenante d'un changement radical de société et, par conséquent, s'investir dans la lutte des classes.

..."En privilégiant la lutte pour la libéralisation de l'avortement au détriment de la contraception et en mettant presque exclusivement l'accent sur la féminisation de la contraception, la lutte des femmes s'enferme dans le ghetto de l'isolement sans entamer de plus d'un millimètre la réalité sociale du patriarcat."...

..."Ce vers quoi il nous faut tendre, dans le respect de l'autonomie de chacun, c'est vers une solidarité sans cesse renforcée entre les hommes et les femmes en lutte.

Pour ma part je soutiens de toutes mes forces la lutte de mes camarades femmes pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception féminine. Je souhaiterais que les femmes fassent de même en ce qui concerne la lutte pour la libéralisation de la vasectomie en particulier et la contraception masculine en général. Il ne faut pas oublier que comme pour l'avortement du temps de la loi de 1920, la vasectomie est interdite par le code pénal avec à la clef des peines de prison ferme. Les anarchistes sont bien au courant de cet aspect des choses puisque certains de nos camarades ont eu le loisir d'aller pourrir quelques temps sur la paille humide des cachots pour s'être fait vasectomiser.

Au fond des choses, je souhaiterais surtout que nous ne combattions pas à côté les uns les autres, mais côte-à-côte, et que tous ensemble nous comprenions

que notre lutte spécifique n'est qu'une lutte partielle, et qu'en conséquence elle doit s'insérer dans une lutte globale pour une bonne fois pour toutes, mettre bas le système généralisé de l'oppression et de l'exploitation de l'être humain par l'être humain."

## communiqué

Nous avons reçu ceci qui n'a été que très partiellement publié par "Libération" le 26.11.79 :

### C o m m u n i q u é

La justice se fait de plus en plus repressive. Bientôt les "soi-disant" bavures des flics s'y subsistueront en Europe, comme ailleurs. L'espace est libéré pour l'extrême-droite : "Minute" s'étale sur tous les murs, l'union des femmes contre l'avortement peut tranquillement incendier la librairie des femmes, le pouvoir ouvre la voie à Laissez-les-vivre et ils entonnent tous en chœur les vieux refrains : l'hymne à la Nation, l'hymne à la Naissance, à la Sainte Famille et à la Sainte Trinité qui du haut des cieux nous mate et nous chapote, l'hymne à Marie-Salope, l'hymne à l'indécrochable foetus, l'hymne aux "précieux" bébés ... Belle occase pour réintégrer les mères de ces petits Jésus, les femmes, dans la DROITE ligne : famille (enfermement), patrie (=pater= père= pouvoir mâle), travail (exploitation, oppression).

Ca orchestre dur dans les coulisses du pouvoir jusqu'aux sirènes des réformistes dont la démagogie morbide a pour décor un "pseudo-progressisme" et la rue traditionnelle. Le "gauchisme" souteneur des femmes en lutte qui n'a que des mots d'ordre limités, diviseurs et récupérateurs sur fond de théories alibis.

Nos vies, nos désirs ne sont pas négociables ! Par quiconque !! Oui à l'avortement et la contraception libres et gratuits pour les femmes, les mineures et les immigrées. MAIS, notre parole, notre lutte ne doivent pas s'arrêter là où le pouvoir a parlé ! Nous devons dénoncer, rompre, lutter contre les rapports PRIVE/PUBLIQUE, AFFECTIF/POLITIQUE, sexualité/plaisir, notre rôle et fonction dans cette société patriarcale-capitaliste. Nous devons répondre à la violence subie quotidiennement par une contre-violence collective des femmes, sinon, nous nous auto-mutilons, dans nos vies, nos désirs, nos objectifs.

C'est pourquoi nous revendiquons le "foetus explosif" déposé sur le palier de M. et Mme PICOCHÉ, 87 rue Secrétan, Paris 19ème, responsables nationaux de Laissez-les-vivre pour le 19ème arrondissement, et nous appelons les femmes en lutte à une contre-violence collective tout de suite et partout contre le marchandage et la normalisation de nos vies.

Ah ! Si vos mères avaient connu l'avortement, vous ne sauteriez pas aujourd'hui, faites votre méa-culpa !

Les groupes : "Quelques rescapées de l'aiguille à tricoter"  
et  
"Résistance Communiste"

# Agnès Lutman ...

A l'issue de la manifestation du 23 Mars, 168 interpellations, 32 inculpations devant le tribunal des flagrants délits. La fragilité des accusations portées sur eux, constitue une véritable parodie de justice, rendue possible grâce à la loi anti-casseur et la juridiction des flagrants délits; de lourdes peines ont été infligées, parfois augmentées en Appel à la demande du Parquet.

Parmi tous ces inculpés, une femme Agnès Lutman a eu droit à une peine "exemplaire", 21 ans, étudiante; comme les autres 31 inculpés, elle est accusée de "s'être introduite dans un rassemblement illicite, en vue d'y commettre ou de faire commettre par les autres participants, des violences, voies de faits, destructions, dégradations, d'avoir exercé des violences et des voies de fait envers des agents dépositaires de la force publique", délits prévus par les articles 314 alinéa 3 et 239 du Code Pénal.

Agnès a reconnu avoir lancé un caillou sur les forces de l'ordre. Etre femme et violente constitue un motif plus grave pour la justice. Agnès avait déjà eu des antécédents psychiatriques (usages de stupéfiants). Le tribunal a ordonné une expertise psychiatrique, comme toujours dans pareil cas. L'expertise déclare la responsabilité d'Agnès (légèrement atténuée), d'où la condamnation à 6 mois de prison avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve, avec obligations particulières de travail fixe ou d'études, de domicile fixe et de soins psychiatriques.

On ne peut que se révolter contre cette condamnation qui tend à normaliser l'individu. Travailler, habiter dans un endroit fixe, ou notre liberté notre choix de vivre différemment, de penser autrement, n'est plus permis. De plus subir un contrôle psychiatrique, surtout si l'on a déjà eu des antécédents (c'est le cas d'Agnès) entraîne une main mise de l'appareil psychiatrique, d'où il est impossible de s'en sortir.

De plus, l'Etat se protège derrière ses psychiatres, pour enlever tout acte politique à notre révolte. Une façon comme une autre de nous bâillonner.

Agnès doit payer les frais de tribunaux les frais de psychiatriques etc.... Si vous voulez l'aider envoyer des sous à l'ordre de :  
Bernadine Lecointre, Collectif féministe contre la répression, chez M.L.A.C  
34, rue Vieille du Temple  
75004 Paris.  
Le Collectif se réunit tous les lundis soirs à 20 H. au M.L.A.C.



# Déclaration d'un groupe de femmes ( à Berlin, en été 1977 )

La vie est selon moi en état de vertigineuse  
décadence et une nouvelle philosophie n'est pas  
utile pour ressentir ce déclin.

( Un poète révolutionnaire, un complice. )

Nous avons tous entendu les coups de feu tirés sur Ponto, et pourtant nous avons feint de ne pas entendre (sourds par peur). Stockholm, Drenkmann, Buback, Ponto (1) : une chaîne ininterrompue de cris de femmes que seule une mitrailleuse pourrait faire cesser.

Depuis Ponto on n'a plus le droit de se taire: un nombre relativement élevé de femmes évoluent dans le monde du prétendu terrorisme. Jamais auparavant les bombes, les liquidations de personnalités, les attaques de banque, etc., n'avaient provoqué de telle irritation, aujourd'hui où l'on voit partout que les femmes ont cessé de se taire. Quelle différence y a-t-il entre une femme qui quitte son mari après trente ans de vie conjugale heureuse et une femme qui prend les armes ? Quitter la vie bourgeoise, tourner le dos à la légalité, c'est un pas que chacune (ou chacun) peut franchir. De quelle façon ? Cette décision dépend de leur passé, de leur présent, de leur égo. Préjuger de leur finalité comme le fait la gauche effarée face à tant de frères et soeurs en armes, est l'arrogance des apeurés, de ceux qui ne prennent jamais les armes mais qui, dans leurs réactions paranoïaques, ne représentent rien d'autre qu'un arsenal de bombes toujours désarmées.

La violence serait le fait des autres, membres déchus de la famille, comme on peut si bien le lire dans le "Spiegel" (2), dans une interview de gauchistes professionnels. En dépit de cela, la gauche légale parle comme si elle était seule responsable et s'en excuse. La gauche ouest-allemande n'est plus qu'une simple entité légitime. Elle est sa propre névrose, elle se suit elle-même, elle n'est plus que peur. Elle s'est arrêtée devant le seuil décisif, qui, une fois franchi, déboucherait sur la mort. Ce n'est pas la gauche armée qui est sur le chemin

de la mort, mais au contraire toute la vie. Exiger d'elle qu'elle quitte ce chemin conduisant à la mort, comme on peut le lire dans "Pflasterstrand" (3), reviendrait à se poser la question : mais où aller ?

A une époque où l'on développe la bombe à neutrons qui, comme les journaux l'ont si bien rapporté, ne provoque, dans son action, aucun dégât matériel, mais détruit, dans une terrible agonie, des millions de vies humaines, la mort d'un seul être devrait-elle effrayer davantage que la destruction d'une partie de l'humanité ?

A une époque où la destruction systématique de la vie humaine est programmée par l'installation dans le monde entier de centrales nucléaires parfaitement légales, la disparition de quelques assassins serait un crime ? L'internationalisme (Malville) serait-il autre chose que l'amitié des peuples telle qu'elle n'a encore jamais existé ?

Dans le contexte du retour en RFA du chef fasciste Kappler, qui a assassiné trois cent cinquante-six Italiens et fait déporter plus d'un millier de Juifs, ce qui est salué comme un acte de libéralisation, est-ce que la libération qui sauve des prisonniers de la mort (enlèvement de Lorenz à Berlin) devrait être assimilée au terrorisme ?

Aujourd'hui où nous devons assister à l'inéluctable progression de l'anéantissement de la vie, une bombe qui frappe une centrale nucléaire meurtrière serait-elle autre chose que l'expression de la révolte de l'humanité ?

Comment sommes-nous devenus aveugles ? Trop de lunettes, trop de savoir, trop d'analyses, trop déshumanisée pour être vraie, la gauche ouest-allemande ? Vous avez oublié que nous sommes folles. Vos



sentiments sont homicides. Proche de l'étouffement votre esprit ne raisonne plus qu'en vain. Vous êtes morts avant que quoi que ce soit explose.

Vous tournez autour des mots que vous n'êtes plus capables d'exprimer. (...) Jamais nous n'avons éprouvé une telle peur des intellectuels, on ne peut devenir plus stupide. Quelque chose à défendre avec quoi on n'est pas d'accord : à la fin du langage, à la fin de la colère.

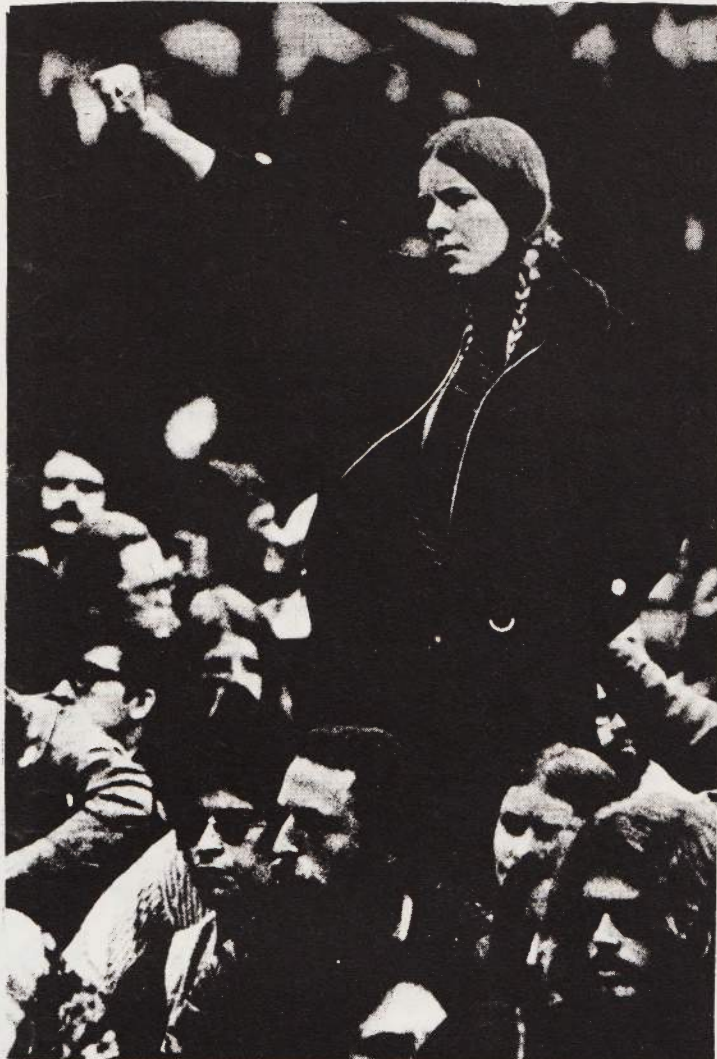
Les journaux bourgeois parlent au contraire d'éducation parricide des terroristes, en particulier par les femmes. Bien sûr, dans ce grand chaos des interprétations de phénomène "terrorisme", la vérité incite plus à se désoler de l'incapacité de la gauche.

Ne serait-il pas temps, après plus d'un millier d'années de suprématie du père, de renverser celui-ci ? (...) L'Etat, ce "sur-père", envoie ses brillants rejets au ciel avec un fracas tel que cela frappe l'oreille, et dresse ses rejets pétrifiés de sorte qu'ils ne puissent plus regarder vers leurs voisins et encore moins vers le ciel, tant il y a de gratte-ciel.

Ce père qui ne peut utiliser son énergie artificielle que dans une dose mortelle, ce halètement stupide des centrales nucléaires. Ce père à qui tout appartient et qui détruit ce qui lui est extérieur. Qui se prend pour un dieu et veut décider de la vie et de la mort des hommes. C'est le maquereau que chaque femme libre combat. Qu'il s'agisse de l'interdiction d'avorter, de la censure, du viol, des condamnations, de la terreur, aucun de ces pères ne nous trompera plus. Nous avons tout analysé. Nous voyons l'humanité là où elle devrait être désavouée. Nous sommes folles, parce que dans ce monde de la mort nous défendons la vie : avec des cris, des fusils, des pétitions, avec des refus, des écrits, avec tout ce que nous avons. Nous n'avons pas inventé la guerre, ni les bombes ni les fusils, ni le camp de concentration,

ni la privation de liberté, les asiles d'aliénés ou autres prisons, dans lesquelles nous enferment les pères. Pas la science qui invente la destruction de la vie. Nous quitterons tout ce qui lui appartient.

Désespérer ?



Nos mères nous ont appris à ne pas le faire. C'est une faculté de l'éducation sans père, qui la plupart du temps vous empeste. Qu'il y ait quelqu'un pour qui la vie signifie plus que la guerre, la mort, la concurrence, la performance, le travail.

Nous n'aimons pas le travail, nous sommes paresseuses. Nous ne sommes pas violentes, mais nous sommes agressives et tendres. Nous n'assassinons personne, nous éliminons ce qui tue. Nous n'enfermons rien, nous n'emprisonnons rien, nous ouvrons tout ce que vous fermez. Nous ne faisons pas de discours, nous nous taisons quand

il n'y a rien à dire. Nous parlons à voix basse quand vous voulez nous écouter. Nous regardons quand vous donnez des ordres les yeux fermés. Nous vivons parce que vous êtes définitivement morts. Vous : les éternels dominateurs, les pères, les adultes, vous qui savez tout mieux que les autres, vous les dirigeants de la mort, vous avec vos bombes qui dépassent tout le monde, et qui ont été bricolées à un moment quelconque. Vous avec vos fusées, vos guerres, vos maladies, vos chaînes d'usine. Vous : qui manquez tant de sentiment. Vous : qui êtes incapables de vous aimer, faites attention, nous vous attraperons si vous nous dérangez. Nous qui sommes haïes, calomniées, la nouvelle jeunesse : les femmes, les filles, les enfants, les vieux, les fous, les criminels, les terroristes, les anarchistes, les homosexuels, les extrémistes, en un mot, les parias de la société, nous les sympathisants de la vie, le marais de vos rêves que vous essayez en vain d'assécher. Nous, vos folles.

Arrêtez, sinon ça va barder !

V i v a M é d u s a

Ce nom n'est pas une cachette, mais une arme !

---

*Info* . . .

Gérard Coulon, éducateur libertaire dans une maison d'enfants de St Sever (Landes), s'est vu licencié de par sa façon d'être avec les jeunes, et le respect de leur autonomie.

L'affaire ne s'arrête pas là. Gérard Coulon, même licencié, reste libertaire et éducateur. C'est pour cela et parce qu'il a aidé, hébergé, écouté 3 jeunes mineurs, qu'il s'est retrouvé en prison pour détournement de mineur. (art. 356 du code pénal) La police en profite comme toujours dans pareil cas, pour perquisitionner chez d'autres libertaires de la région.

Il vient d'être libéré, mais les chefs d'inculpation restent. Pour tout contact/

## Notes :

- 1.) Ponto, banquier, tué lors d'une tentative d'enlèvement, en 1977 Stockholm, attaque de l'ambassade de RFA, en été 1975, pour libérer vingt-six prisonniers politiques allemands.  
Drenkmann, juge supérieur à Berlin, tué en novembre 1974, en réponse au meurtre de Holger Meins lors d'une grève de la faim.  
Buback, procureur fédéral supérieur de RFA, chargé des poursuites juridiques contre les "terroristes", tué par le commando 'Ulrike Meinhof'.
- 2.) Spiegel, hebdomadaire bourgeois.
- 3.) Pflasterstrand, journal gauchiste de Francfort.



# " Femmes violentes " entassées dans les nouvelles prisons

Une "nouvelle race" de prisonnières violentes est en train d'être créée en Amérique du Nord ... au bon moment pour remplir les "unités de contrôle" pour la construction et la planification desquelles les autorités font des heures supplémentaires (...).

Parmi les projets les plus récents :

- La création en été 1977 d'un quartier de haute sécurité au pénitencier fédéral pour femmes à Alderson, Ouest-Virginie. Les pensionnaires sont des prisonnières perturbatrices, infames (sic), ayant tendance à s'évader ou ayant eu "une activité criminelle sophistiquée" ou ayant participé à une organisation subversive.
- Le programme STEADY (stable) de l'Etat de New York proposait de transférer les prisonnières perturbatrices de la prison de Bedford Hills, lieu de nombreuses grèves et protestations, à l'Hôpital de l'Etat pour les "Fous Criminels". Ce programme a été entravé par une action en justice.
- START (début), un autre programme de modification du comportement pour les "cas difficiles", a été entravé par une action en justice.
- APU est un quartier d'isolement spécial, en Californie, pour les prisonnières perturbatrices qui refusent le travail ou qui ont une influence négative sur les autres prisonnières.
- La construction projetée dans le Massachusetts, d'une unité spéciale de consultation et de traitement pour les prisonnières dans une aile de l'hôpital psychiatrique de l'Etat à Worcester.

Les autorités pénitencières prétendent que ces quartiers, unités et projets sont nécessaires pour contenir la population croissante des femmes condamnées pour des crimes violents. La bureaucratie de la justice criminelle encourage cette stratégie et les juges répondent par la tendance à imposer aux femmes des condamnations plus dures que ce qui était de vigueur auparavant. Par contre, les statistiques

du FBI indiquent pour la période 1960-75 que l'arrestation de femmes pour crimes violents a baissé de 12% à 8% par rapport au total des arrestations pour de tels crimes.

Mais le National Prison Project (organisme de lutte contre les prisons aux USA) qui a beaucoup d'autres statistiques de ce genre, note : "Manifestement, il n'y a pas de nouvelle race de femmes violentes. Par contre, il est tout à fait certain qu'il y a une nouvelle attitude envers les femmes de la part de la justice criminelle. La solution n'est pas de faire marche arrière en demandant la clémence, sur la base d'un concept masculin de la féminité, ou d'après l'idée que les femmes sont égarées par les "hommes mauvais". Nous devons plutôt exposer les faits qui contredisent clairement les présomptions sur lesquelles le "QHS" d'Alderson et d'autres quartiers similaires sont fondées et mettre en évidence les raisons réelles pour lesquelles ces prisons-dans-la-prison existent. (...)"

Extrait d' "Open Road", n° 7, 1978



# Livres et Journaux

Le N° 1 des cahiers de PENELOPE est sorti, sur "les femmes et la Presse". Pour tous renseignements: Publication du Groupe d'Etudes féministes de l'Université de Paris 7 - Centre de recherche historique (Pénélope)  
54, Bd Raspail-PARIS VI°

"Un groupe mixte a écrit une brochure sur la maternité et ses conséquences pour la femme dans la société actuelle. Elle s'intitule: Maternité: la femme sacrifiée.

On peut l'acheter dans les librairies militantes ou la commander à:

P.E.R.L.E. 33 rue des Vignoles  
75020 PARIS

Libeller les chèques à l'ordre de ; G. SEBBAH.

Cette brochure a 66 pages. Elle coûte 10F.

Les mémoires d'Emma Goldman ont été enfin traduites en français sous le titre: "Epopée d'une anarchiste".

Un livre passionnant à lire bien qu'il ne s'agisse que d'une traduction partielle; cette traduction limitée privilégie le point de vue subjectif de la vie d'Emma Goldman; nous aimerions connaître la totalité de ses Mémoires, "Living my life".

En parallèle, les mémoires d'une anarchiste française, May Picqueray, nous offre la vision d'une femme qui est restée toute sa vie "la Réfractaire". (titre de son livre).

Imprimerie : EDIT 71  
rue A. Métivier-PARIS 20°

Un nouveau journal mensuel, le FRONDEUR va bientôt paraître. Il se veut être un lieu d'échanges, de confrontation, d'analyses.

Pour tout renseignement:

LE FRONDEUR

Association pour une information critique

03250 LE MAYET DE MONTAGNE.

Abonnement 50 F. pour un an.